

Direction du groupe · Hilfikerstrasse 1 · CH-3000 Berne 65

Monsieur Michel Ducret  
Président  
CITRAP Genève  
Case postale 211  
1211 Genève 8

Berne, le 28 mai 2015

### **La Plaine, modernisation et desserte de la gare.**

Monsieur le Président

Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre courrier du 5 mai 2015, pour lequel nous vous remercions.

Bien que le projet de modernisation de la ligne Genève–La Plaine qui a été soumis à enquête publique comprenne effectivement la création d'un quai central à La Plaine, le Canton de Genève, d'entente avec les CFF ont pris la décision de le scinder en deux étapes de réalisation. Seule cette manière de procéder a permis de trouver les sources de financement nécessaires.

En effet, le financement était initialement prévu dans le fonds d'agglomération, mais il n'a pas été retenu par la Confédération. Idem pour la tentative d'intégration dans PRODES / AS 2025 1<sup>er</sup> degré d'urgence.

La solution pragmatique élaborée consiste à scinder comme suit:

- 1<sup>ère</sup> étape prolongement des quais à 160 m. dans toutes les gares et mise en conformité à la loi sur l'égalité pour les handicapés. Financement assuré par la convention de prestation CFF Confédération, tranche 2017-2020. Ainsi il sera possible de doubler rapidement la capacité des trains en heures de pointe.
- 2<sup>ème</sup> étape aménagement du plan des voies de la Plaine et prolongement des quais à 225 m. dans toutes les gares. Financement sollicité par le canton de Genève à l'OFT dans l'étape d'aménagement 2030 / PRODES première priorité.

Les récents travaux de modernisation des installations de sécurité et le remplacement de l'alimentation de traction améliorent la stabilité et la robustesse de l'horaire, mais ne permettent pas à mettre en œuvre le modèle de desserte que vous avez esquissé. La trame horaire impose en effet la présence simultanée de 2 trains en gare, sur la même voie. Les contraintes d'exploitation ne permettent pas la libération de la voie 1 dans le temps à disposition.

Avant la construction du quai intermédiaire, sur la base des infrastructures actuelles, l'arrêt systématique à La Plaine des trains TER Bellegarde-Genève n'est pas réalisable sans une réduction de la desserte régionale dans d'autres points d'arrêt de la ligne. En sa qualité de commanditaire de l'offre régionale, le Canton de Genève n'a jusqu'à présent pas souhaité risquer la dégradation de la desserte d'autres haltes importantes de la ligne, comme Satigny et Zimeysa pour permettre un troisième arrêt des RER à La Plaine.

Les collaborateurs de CFF Infrastructure, Horaire et développement du réseau à Lausanne, accompagnés d'un spécialiste du Canton de Genève se tiennent volontiers à votre disposition pour de plus amples explications.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.



Andreas Meyer  
CEO



Philippe Gauderon  
Chef CFF Infrastructure  
Membre de la direction du groupe

Copie à: Monsieur Luc Barthassat, Conseiller d'Etat en charge du département de l'environnement des transports et de l'agriculture (DETA), Rue de l'Hôtel-de-Ville 14, CP 3918, 1211 Genève 3.